



**Délibération du Conseil Municipal
Commune de ROUVRES
28260**

Séance du 13 juin 2025

2025/13

**République Française
Département d'Eure et Loir**

Nombre de membres du conseil municipal	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres ayant pris part à la délibération
15	15	11

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MILWARD, Maire. Le Conseil Municipal a été convoqué le 05 juin 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nathalie MILWARD, Monsieur Albert ROUILLARD, Madame Catherine PONSARDIN, Monsieur Cyril CHESNEL, Monsieur Thierry FERRIÉ, Monsieur Christophe LEBON, Madame Odile MENNESSON, Monsieur Aurélien MAUFRAIS.

ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur Vincent RAYMOND ayant donné pouvoir à Madame Odile MENNESSON
Monsieur Hadrien LESUEUR ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MILWARD
Madame Danièle LARGILLIERE ayant donné pouvoir à Madame Catherine PONSARDIN

ABSENTS :

Madame Caroline DUPOND,
Monsieur Jehan LALANDE,
Monsieur Jérémie ZARPAS,
Madame Alice LIGNEUL.

Monsieur Albert ROUILLARD a été élu secrétaire.

Objet : Vente de matériel : Rotobroyeur vertical de la marque MORGNIEUX

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal est compétent pour décider de la vente de matériel appartenant à la commune lorsque celui-ci n'est plus utilisé.

Il est proposé à l'assemblée de vendre un rotobroyeur vertical de la marque MORGNIEUX.

Madame le Maire propose de le vendre au prix de 1 300 € net.

2025/13

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DÉCIDE de procéder à la vente du matériel suivant :

- Un rotobroyeur n° inventaire : 2024215701 : prix de vente : 1 300 €.

ACTE que le matériel est vendu en l'état où il se trouve sans recours possible contre le vendeur pour quelque cause que ce soit.

ACTE que l'acheteur Monsieur Bertrand FRANQUET représentant la **SARL HELIVET 5** route de Berchères 28260 Rouvres règlera le rotobroyeur par chèque bancaire du Crédit Industriel et Commercial n° 1676358 à l'ordre du Trésor Public d'un montant de 1 300 €.

ACTE que Madame le Maire est habilitée à déposer le chèque auprès du centre des finances publiques de Dreux Agglomération.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à la vente de ce matériel.

Fait et délibéré en Conseil Municipal le jour, mois et an susdits.

A Rouvres,
Le 16 juin 2025

Le Maire,



Nathalie MILWARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803217-20250613-202513-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025
Affichage : 16/06/2025